

# LYCÉES ET INÉGALITÉS D'ACCÈS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cette recherche a pour but d'analyser les différents facteurs qui influent sur les choix d'orientation des jeunes vers l'enseignement supérieur en France. Elle vise à faire ressortir des traits structurels de l'articulation entre l'enseignement secondaire et supérieur français, comparativement à d'autres pays. Pour cela, elle tient compte des effets des impulsions supranationales, en provenance notamment de l'Union Européenne et de l'OCDE, ainsi que des réformes nationales entreprises dans les années 2000, sur les représentations et les activités des acteurs publics et privés intervenant dans le domaine de l'orientation. Elle s'intéresse également à l'activité ordinaire des établissements d'enseignement secondaire et supérieur en matière d'orientation ainsi qu'au rôle de différents dispositifs d'information et de conseil des lycéens et à celui des réseaux familiaux et amicaux dont ils font partie.

## Le rôle du cadrage politique, institutionnel et marchand

Le modèle développé tient compte aussi d'autres facteurs:

- 1/ Le cadrage politique des actions en matière d'orientation dans le supérieur:
  - Les politiques nationales d'encouragement à la transition secondaire-supérieur (« orientation active », « +3 -3 ») et le « découplage » ou articulation entre les directives émanant du MEN et du MESR,
  - Les politiques ou orientations académiques.
- 2/ Les actions d'autres acteurs engagés dans des dynamiques de marketing de l'offre et de médiation des choix des lycéens et de leurs parents:
  - Les actions en provenance des établissements d'enseignement supérieur (EES) (JPO, brochures et sites web, tutorats, partenariats, pratiques de sélection et accompagnement),
  - Les actions d'agences publiques et privées (ONISEP, L'Étudiant, Studyrama, Le Monde, CGE) concernant l'offre de salons mais aussi de conseil, coaching et de classement des établissements.

## Le rôle de la famille et du groupe de pairs

- L'influence des parents sur les aspirations et les choix et leur degré de participation au processus d'orientation,
- Les effets indirects des camarades (influence du choix d'autres élèves dans la classe et l'établissement) et ceux plus directs des amis par le biais d'échanges, conseils et activités en commun liées à l'orientation.

## Les principaux résultats

Des différences dans le degré et le type de canalisation (= orientation privilégiée des élèves vers certaines filières et types d'établissements) et dans l'accompagnement des projets (= accompagnement institutionnel, degré de liberté dans l'application des directives et d'initiative pour la mise en place d'autres actions).

	Lycée A	Lycée B	Lycée C	Lycée D
<b>Académie</b>	Paris	Créteil	Paris	Créteil
<b>Statut</b>	Public	Privé sous contrat	Public	Public
<b>Résultats au BAC 2014</b>	99%	89%	70%	70%
<b>Caractéristiques sociales du public</b>	Très favorisé et favorisé	Favorisé	Hétérogène, Favorisé	Hétérogène, Défavorisé
<b>Degré de canalisation</b>	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne
<b>Type de canalisation</b>	CPGE, Ecoles post bac et filières universitaires sélectives	Ecoles et filières universitaires sélectives, CPGE	Université, Ecoles à sélectivité modérée, IUT	Université, IUT, STS
<b>Valeurs et objectifs associés</b>	Excellence scolaire, appariement académique	Adéquation profil académique et personnel	Choix des élèves (goûts et possibilités)	Adéquation aux résultats des élèves et à l'offre
<b>Procédures et instruments</b>	Réunions, discours publics et privés, informations	Travail d'une cellule spécialisée (tests, RDVs personnels)	Liens avec les universités, focalisation sur APB	Quelques partenariats prestigieux, conseils de classe, APB
<b>Anticipation</b>	Forte Depuis la 2nde	Très forte Depuis la 2nde	Faible Terminale	Faible Terminale
<b>Diversification</b>	Nombreuses activités collectives, conseils privés	Nombreuses activités collectives et individuelles	Très peu d'activités à l'exception de formations à APB	Quelques activités mais surtout formations à APB
<b>Participation</b>	Fort encadrement par la direction Cohérence	Encadrement direction Forte participation des professeurs	Encadrement modéré Très faible participation des professeurs	Forte impulsion direction Faible participation des professeurs
<b>Personnalisation</b>	Forte par le chef d'établissement et les professeurs	Forte par le chef d'établissements et les professeurs spécialisés	Faible	Faible

## La traduction et réalisation des politiques dans les établissements

L'influence de l'« encastrement institutionnel » des établissements :

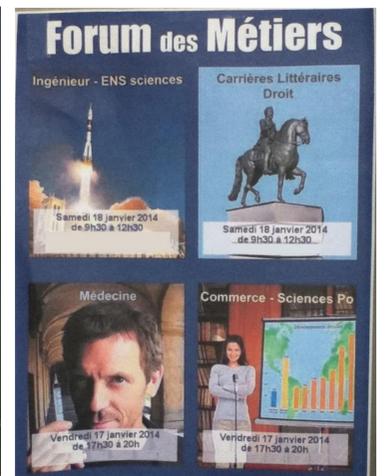
- Leur localisation et l'offre de formation supérieure environnante, y compris éventuellement au sein de l'établissement,
- Les « enchaînements institutionnels » avec des EES engendrés par les pratiques d'orientation antérieures.

L'adaptation aux profils scolaires, sociaux et ethniques des élèves et à leurs attentes et pratiques, en matière d'orientation.

Les effets de la division et la coordination du travail au sein des établissements liée à des traits institutionnels mais aussi à des traits conjoncturels et à des politiques d'établissements.



Un des très nombreux tableaux d'information à l'orientation au lycée A (janvier 2014).



Affiche du Forum des métiers au Lycée A, où l'on voit un ciblage fort des secteurs d'intervention (janvier 2014).

## Axe Politiques éducatives

### Co-directeurs :

- Denis FOUGÈRE
- Agnès van ZANTEN

### Equipe du projet :

- Agnès van ZANTEN
- Alice OLIVIER
- Anne-Claudine OLLER

### Matériaux d'enquête

Etude extensive de 30 lycées (entretiens avec chefs d'établissements) et étude monographique des « micropolitiques » (Ball, 1987) de 4 lycées situés dans la banlieue parisienne.

L'étude monographique et ethnographique des 4 lycées comprenant :

- Des entretiens avec tous les acteurs impliqués dans l'orientation (proviseur, proviseur-adjoint, PP, CPE, COPsy, associations des parents, intervenants extérieurs)
- Des entretiens répétés avec un groupe de 10 à 12 élèves de Première et Terminale
- Des observations de réunions, de séances de travail en classe, de visites au salon APB

### Publication

VAN ZANTEN A., « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Quel rôle joue le lycée d'origine des futurs étudiants ? », *Regards croisés sur l'économie*, 2015, n°16.

## Le modèle d'analyse

Des « chartes » de formation différenciés

La recherche s'inspire de deux recherches, l'une américaine (McDonough, 1997), l'autre anglaise (Reay et al. 1998) qui ont étudié les variations dans les pratiques d'orientation entre les établissements d'enseignement secondaire en s'intéressant notamment au rôle du statut public ou privé de l'établissement, au type de lycée (comprehensive/sélectif) et aux caractéristiques sociales du public (favorisé, hétérogène, défavorisé).

Dans les deux cas, l'hypothèse principale est que la variation entre les établissements s'explique par des caractéristiques liées à leur histoire, à la mission qui leur a été attribuée ou dont ils se sont eux-mêmes auto-dotés, à leurs caractéristiques organisationnelles et à leur public qui participent à la constitution d'habitus organisationnels (McDonough, 1997) ou institutionnels (Reay 2000) ou de 'chartes' de formation différenciées (Meyer 1970).